

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2022 à 18h30

Session : Ordinaire

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le trois octobre, dans la Salle du Conseil Municipal de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le vingt-huit septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, M. JARNIAS Dominique, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIER Franck, M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.
M. Mathieu PERRIN est arrivé à partir du vote de la délibération 2022-67-CM

Absents avec procuration :

Mme Stéphanie KWIATKOWSKI a donné procuration à Mme Emily DE VAULX
Mme Régine COLOGNAC a donné procuration à M. Bernard REYNAUD
M. Mathieu PERRIN a donné procuration à M. Franck FERROUSSIER
Mme Natacha BONNEFOI a donné procuration à Mme Rachel COTTA

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Sandrine QUINTEIRO

Délibérations

2022-62-CM	Admission en non-valeur - budget annexe assainissement	Unanimité
2022-63-CM	Décision modificative n°1 - budget annexe assainissement	Unanimité
2022-64-CM	Admission en non-valeur - budget communal	Unanimité
2022-65-CM	Rapport 2022 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : transfert des charges des communes d'Aubignas, Le Teil et St Thomé à la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron dans le cadre de l'élargissement de la compétence restauration collective à compter du 1er janvier 2022	Unanimité
2022-66-CM	Avenant n°1 au Protocole général d'accord en vue de la réalisation d'un programme immobilier de caractère social dans le quartier de l'Abbaye	Unanimité
2022-67-CM	Projet de restructuration de la traversée de l'agglomération par la route départementale 86 / contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre avec le SDEA pour la réalisation d'études préliminaires et d'avant-projet	Unanimité
2022-68-CM	Délibération abrogeant et remplaçant la délibération n°2022-41 du 13 juin 2022 portant cession d'une bande de terrain sise place Bérégovoy aux consorts Berger	Majorité 5 abstentions
2022-69-CM	Modification du tableau des emplois	Unanimité

Fait et affiché le 5 octobre 2022

Le Maire,
Rachel COTTA